



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 72142

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la récente proposition du président de la SNCF qui, en réponse à un rapport très critique du Conseil supérieur du service public ferroviaire (CSSPF), a déclaré que « les relations financières entre l'Etat et la SNCF sont peu claires, très diverses et assez imprévisibles, et le rapport du CSSPF le marque ». Il a donc souhaité un contrat tendant à clarifier les relations entre la SNCF et l'Etat, qui « permette de donner une visibilité et des règles du jeu aux relations financières entre la SNCF et l'Etat ». Il lui demande de lui préciser les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition publique (21 décembre 2001).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72142

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 415